



**PREAVIS MUNICIPAL SUR LE BUDGET 2026  
PRESENTE A LA SEANCE  
DU 11 DECEMBRE 2025**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La Municipalité a le plaisir de vous présenter ce soir le budget 2026 qui prévoit :

<b>Aux revenus :</b>	<b>CHF</b>	<b>1'609'415.00</b>
<b>Aux charges :</b>	<b>CHF</b>	<b>1'678'601.60</b>
<b>Laisant un excédent de charges :</b>	<b>CHF</b>	<b>69'186.60</b>

**Administration**

**Traitement**

Légère augmentation des salaires.

**Impôts**

Les impôts sur les personnes morales sont en augmentation à CHF 690'000.00.

**Service financier**

Versement au fond de péréquation CHF 209'669.00.

**Terrains**

Divers travaux prévus sur les collecteurs CHF 10'000.00.

**Collège**

CHF 90'000.00 prévus pour une pompe à chaleur.

Abri au collège pour les écoliers CHF 20'000.00.

**Battoir**

Place de jeux CHF 25'000.00.

Pose de panneaux solaires pour produire l'électricité pour la pompe à chaleur CHF 25'000.00.

**Routes**

Entretien des routes CHF 50'000.00.

Goudronnage et reprise des pavés

**Ecole**

Enseignement primaire 46 élèves CHF 161'183.45

Enseignement secondaire 16 élèves CHF 82'153.15

Ecole de musique CHF 3'705.00

### **Police**

Charges cantonales de la réforme policière, suite à la nouvelle péréquation, notre participation est de CHF 55'359.00.

### **Défense incendie**

CHF 16'272.00 cela augmente chaque année.

### **Protection civile**

La Protection civile coûte CHF 7'882.00.

### **Sécurité sociale**

La participation à la prévoyance sociale se monte à CHF 367'015.00.

La participation à l'ARAS/FAJE/AJOVAL se monte à CHF 112'590.00.

### **Santé publique**

Participation à l'hôpital d'Orbe CHF 1'950.00

### **Services Industriels**

#### **Eau**

Zone ZU, entretiens divers CHF 29'000.00

#### **Gaz**

Vente de gaz CHF 16'000.00.

### **En conclusion**

La Municipalité vous présente un budget avec un excédent de charges de CHF 69'186.60.

La Municipalité a décidé de poser une pompe à chaleur et des panneaux solaires au collège.

En conclusion, nous constatons que la nouvelle péréquation qui devait être plus favorable pour les petites communes ne l'est toujours pas pour notre commune.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil général d'adopter les conclusions suivantes :

- ⇒ Vu le préavis municipal concernant le budget 2026
- ⇒ Entendu le rapport de la commission de gestion
- ⇒ Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour de la présente séance

décide

- ⇒ D'adopter le budget 2026 tel que présenté par la Municipalité.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Philippe Schwendimann

*Schwendimann Philippe*

Agiez, le 28 novembre 2025



La Secrétaire  
Sylvie Fernandes

*Sylvie Fernandes*